

De Saint-Yves à Trogor

Les mairies annexes changent de décor à Plogoff

PLOGOFF. — Changement de semaine, changement de décor aussi à Plogoff pour les mairies annexes et l'enquête d'utilité publique. Du calvaire de Saint-Yves où elles se tenaient depuis le début de l'enquête, elles ont en effet émigré à un autre calvaire, celui de Trogor situé à l'entrée de la commune en venant d'Audierne et à 1.500 km environ du bourg. Les fourgonnettes se sont installées là au petit jour hier matin, sur un délaissé de route départementale, solidement flanquées de plusieurs camions et cars de gendarmes mobiles à chaque bout du délaissé.

« Entrave à la liberté du commerce »

« C'est un repli : nous avons gagné la bataille du bourg » se sont exclamés les habitants de Plogoff, hier matin, en découvrant avec surprise la nouvelle installation à Trogor. Machinalement, et presque par habitude déjà, plusieurs sont allés directement à Saint-Yves dans la matinée. D'autres même ont un instant cru que le préfet avait tout bonnement répondu favorablement à la pétition signée la veille par les trois-quarts des habitants de la commune et retiré gendarmes et mairies annexes !

Il en est un par contre qui n'a

guère apprécié la nouvelle installation des gendarmes : Robert Vaillant, le sculpteur sur granit, un riverain du délaissé de route utilisé. Dès 10 h 30, il s'est véritablement barricadé dans son échoppe en installant des tôles devant ses vitrines, tandis qu'à l'intérieur son épouse, rangeait soigneusement les sculptures de pierre.

« Leur installation ici est pour moi une entrave à la liberté du commerce. Mes clients, c'est maintenant qu'ils arrivent, pendant les étiages de vacances. C'est à cette époque que nous recevons aussi nos commandes. Il est évident qu'avec un tel convoi à ma porte, un tel déploiement policier, il n'y a pas un touriste qui ve venir chez moi

maintenant » s'exclamait rageur Robert Vaillant, hier matin. Il envisageait de porter plainte à la gendarmerie d'Audierne dans la soirée pour entrave à la liberté du travail et du commerce.

Pas d'incidents à 17 h

L'instinct d'acclimation au nouveau décor des mairies annexes passé, les manifestants ont repris dans le courant de la matinée leur tactique du harcèlement psychologique entamé depuis le début de l'enquête alors qu'un hélicoptère de la gendarmerie tournoyait longuement dans le ciel. Le soleil printanier aidant, plusieurs dizaines de personnes sont ainsi venues battre la semelle tout au long de la journée sur le bord de la route où devant les barrières posées par les forces de l'ordre et participer peu ou prou à l'incessante et inlassable litanie des quolibets, moqueries et injures. L'ambiance toutefois, hier, était relativement détendue.

À 17 h, au départ des fourgonnettes, 500 à 600 personnes étaient à nouveau rassemblées. Mais il n'y a pas eu d'incidents majeurs.

Le nouvel emplacement choisi à Trogor, pour l'installation des mairies annexes, n'a pas tardé à devenir l'enjeu d'une nouvelle bataille. Au début du premier jour, en effet, le délaissé de chemin était déjà barré, dès 20 h, par des poteaux électriques et des poteaux téléphoniques recueillis à proximité, dans les fossés.

« Le préfet a précisé à la question que cette question était du ressort du procureur de la République, rappelant seulement que M. Coquet avait été pris avec une arme prohibée : un lance-boulet, selon ses propres termes ». A Plogoff, la réponse négative du procureur à la demande de retrait des forces de l'ordre n'a pas suscité de grandes réactions hier soir.

Le préfet : « Je ne peux me soustraire à la loi »

QUIMPER. — Nous avons demandé à M. Jourdan, le préfet, son sentiment après son entretien de 50 minutes avec les trois habitants de Plogoff : « J'ai reçu trois personnes sincèrement préoccupées par la situation que nous avons sérieusement analysée de part et d'autre. L'enquête d'utilité publique découle d'une loi ouverte à l'information et à l'expression. Ce n'est pas une loi de contrainte. J'ai expliqué et rappelé l'esprit et les textes de cette loi, qui fait obligation aux communes d'implantation du projet de recevoir en mairie les dossiers de l'enquête d'utilité publique. Je ne peux me soustraire à la réglementation. C'est le droit qui me l'impose, le bon sens aussi. Ce n'est pas de ma faute si certaines personnes ont décidé de boycotter l'application de la loi. Je sais aussi que la majorité des habitants de Plogoff sont fatigués des violences. C'est aussi parce que chaque soir une minorité active de quelque trois cents personnes s'y livrent et créent une atmosphère de passion.

Les habitants de Plogoff que j'ai reçus ne m'ont pas caché leurs inquiétudes. Mais il faut savoir si, dans un pays comme la France, on peut priver un citoyen du droit le plus élémentaire de consulter un dossier d'enquête publique... Manifestement, si courtouls que fut l'entretien, il n'a débouché sur aucun concret. Mais le pouvait-il ?



La population de Plogoff était à ce nouveau rendez-vous

Ce qu'ils en pensent

Henri Cogan, conseiller général du Cap Sizun : « Je suis contre l'implantation à Plogoff mais pas contre le nucléaire en France »

PLOGOFF. — Tout au long de la semaine passée, nous avons interrogé les élus de la région pour leur demander ce qu'ils pensaient des événements qui se déroulent à Plogoff. Manquait pour que ce tour d'horizon soit complet, l'interview d'un élu particulièrement intéressé, Henri Cogan, conseiller général du canton de Pont-Croix et maire de Plouhinec.

« C'est infiniment regrettable que de tels affrontements aient lieu. Il est souhaitable que le débat puisse s'instaurer dans un climat meilleur ; autre que celui de la passion, des pressions, de la suspicion », nous a déclaré Henri Cogan. L'enquête d'utilité publique, rappelle-t-il, est le meilleur moment pour que chacun puisse exprimer son opinion quelle qu'elle soit. Il est vraiment dommage que les gens de Plogoff en soient réduits à regarder craintivement autour d'eux avant d'oser pousser les portes de la préfecture.

Le conseiller général du Cap Sizun note ensuite que des inconnues demeurent du côté du dossier d'E.D.F. « Il n'y a pas, en particulier, d'engagement ferme pour enterrer les fils jusque dans la vallée. Ce serait lamentable d'avoir des pylônes de part et d'autre de la départementale ». A propos de la route Audierne - Plogoff, Henri Cogan croit savoir qu'elle ne serait pas élargie à quatre voies, mais seulement réaménagée. Il serait par ailleurs question d'utiliser la voie ferrée Quimper - Douarnenez jusqu'à Lannuag pour le transport des coils. Ces derniers seraient ensuite acheminés jusqu'à Plogoff par la route de Pont-Croix déviée avant le parc à huîtres pour rejoindre la sortie d'Esquibien.

Des inconnues persistantes

« Pourquoi votre grande discrétion, ces derniers mois, dans le débat qui secoue votre canton ? » « En raison de certaines inscriptions hostiles, de procès d'intention faits. Je ne voulais pas aller au-devant des choses. Au niveau local, plusieurs partis politiques ont pris position, participé aux manifestations, sans tenir compte des avis et prises de position de leurs dirigeants nationaux... »

« Quelle est votre position à vous précisément ? » « Ma profession de foi disait, l'an passé : « Notre information est insuffisante ; ma position est celle de mon conseil ; nous maintenons notre réserve ». En raison des inconnues qui persistent et tant que je n'aurai pas saisi à nouveau mon conseil municipal, ma position demeure la même contre l'implantation projetée à Plogoff.

« Peut-on être élu de l'E.D.F. et anti-nucléaire à la fois ? » « Je déplore que ce soit Plogoff et son site mondial connu qui aient été retenus. On aurait pu trouver d'autres lieux. Pour ma tranquillité et la tran-

quillité de beaucoup, j'aurais préféré qu'elle se fasse ailleurs cette centrale. C'est ma position d'élu local... Je ne suis pour autant pas contre le nucléaire dans ce pays. Il ne se passe pas de semaine sans qu'il y ait une hausse des prix du pétrole. On ne peut se passer du nucléaire comme source d'énergie en France actuellement.

« Mais peut-on être contre le nucléaire chez soi et pour ailleurs ? » « C'est la position de bien des

dirigeants de partis politiques aux plans local et national.

« Votre conseil a voté contre l'implantation à Plogoff ; dernière-ment encore, il a décidé d'apporter sa solidarité en fermant les services de la mairie pour l'opération « Cap en deuil ». Jusqu'où ira ce soutien ? »

« Au vu des résultats de l'enquête d'utilité publique, mon conseil municipal se prononcera à nouveau ».

Recueilli par Th. L. D.



Henri Cogan s'explique.

LES PATRONS DU FINISTÈRE :

« La centrale, du travail en Bretagne pour un millier d'ouvriers »

QUIMPER. — L'Union interprofessionnelle du Finistère donne dans un long communiqué son point de vue qui s'appuie sur trois considérations :

1). — « Les Bretons et, en particulier, les habitants du Cap ont bien moins à craindre des inconvénients d'une centrale électrique que de la désertification industrielle dont la région pâtit à coup sûr et très vite, si les entreprises ne peuvent s'y développer et si celles qui meurent ne peuvent être remplacées ».

Pour les patrons du Finistère à part de l'agriculture et la pêche, seules ressources naturelles, du tourisme et des industries qui les exploitent. Il faut maintenir et développer toutes les activités induites ou connexes capables de donner le maximum de valeur ajoutée, condition sine qua non de l'enrichissement de la population. Pour atteindre cet objectif, il faut des ports et des formes de radoub, des autoroutes et des aéroports, mais il faut d'abord et avant tout de l'énergie

compétitive sûre et en quantité suffisante.

« Un volume d'activités considérables »

2). — L'U.P.I. constate que la Bretagne est tributaire des autres régions de France pour plus de 90 % de son alimentation en énergie électrique. Il s'ensuit « une augmentation du risque de coupures de courant aussitôt que le réseau national dépasse son seuil de charge normal, une impossibilité technique d'alimenter des industries grosses consommateurs. Cette situation ne peut plus durer longtemps sans mettre dangereusement en péril l'équilibre économique de la région ».

3). — Enfin l'U.P.I. établit les comptes du chantier de la centrale : 7 milliards la première tranche, 14 milliards en fin de deuxième tranche « ce qui apporte un volume d'activités considérable... 100 millions d'heures de travail, dont 12 millions au moins localement. C'est-à-dire, en gros, du travail en Bretagne pour 7 ans pour un millier d'ouvriers sans compter : les travaux de viabilité, logement, écoles, commerces ; les travaux d'entretien et de renouvellement de la centrale en exploitation ; les activités induites (transport, commerce, restauration, hôtellerie, loisirs.

« Le chœur permanent des mécontents »

« De cela, tous les responsables économiques du département sont conscients. Le conseil général a pris une position claire à ce sujet. Les chambres de commerce et d'industrie de Brest, Morlaix et Quimper heureusement aussi. L'Union interprofessionnelle patronale du Finistère se devait de les appuyer. Mais elle exprime en outre : 1). — Sa surprise de voir que

ce sont les mêmes qui réclament à longueur d'année du travail en Bretagne qui sont aujourd'hui, syndicalistes et élus politiques, derrière ceux qui barent les routes pour empêcher le déroulement normal de l'enquête officielle, et appellent à grands cris au soulèvement populaire contre le projet de cette centrale de Plogoff justement génératrice d'emplois.

2). — Son amertume de constater que chaque fois qu'il est question en Bretagne d'un grand projet de nature à permettre son industrialisation, la chœur permanent des mécontents professionnels s'élève pour le faire échouer et adopte toujours la même attitude négative, hier pour la raffinerie de pétrole de Brest où les réservoirs de la pointe du Caro, aujourd'hui pour une centrale électrique qui contribuerait en outre à diminuer la dépendance énergétique de la France des caprices de l'étranger ».

L'U.D.B. :

De quel côté

se situe la violence ?

Dans un communiqué, l'U.D.B. « exige le retrait des gendarmes mobiles et des mairies annexes. Les forces de l'ordre deviennent forces de répression lorsqu'elles ont pour rôle d'imposer à la population une enquête hétérodoxe sur une information unilatérale et partielle d'E.D.F. » L'U.D.B. « s'indigne également de la réaction des élus finistériens de la majorité. Qualifier de « pratiques subversives en usage dans les pays fascistes » les réactions auxquelles le pouvoir a accueilli la population en quadrillant le Cap par des forces de police de plus en plus nombreuses et provocatrices, est une méthode bien connue pour discréditer un mouvement de résistance ».

Le caillou dans la vitre :

Un gendarme mobile sanctionné

QUIMPER. — Jeudi dernier, Mme Goudebranch, d'Audierne, déposait plainte. Elle avait vu un gendarme mobile sortir du camion fermant le convoi qui escorte les mairies annexes et lancer à l'aide d'une fronde, une pierre. Le caillou avait cassé la vitre de la cuisine.

« Toute l'information sera faite », avait alors affirmé la préfecture qui, hier, nous a précisé que le gendarme mobile coupable du méfait avait été sanctionné disciplinairement et renvoyé dans sa résidence de Dinan.

La procédure ouverte par le Parquet suit son cours. Restent également en suspens deux autres plaintes déposées par deux propriétaires de voitures endommagées dans la nuit de vendredi à samedi par des gendarmes mobiles à Plogoff.

Plogoff chez le préfet

Un dialogue de sourds

PLOGOFF. — Ce sont en définitive 1 376 habitants de la commune sur 1 945 inscrits sur les listes électorales qui sont venus signer en mairie, dimanche, la pétition demandant le retrait des forces de l'ordre et des mairies annexes. « Ceci pour empêcher que des actes irréparables ne se produisent ».

Hier après-midi, le principal instigateur de cette pétition, Armand Anquer, accompagné de deux concitoyens, Yvon Pennamen et Georges Porsmoguer, sont allés en préfecture remettre pétition et liste de signatures à M. Pierre Jourdan, préfet. « Cette pétition était la tentative de la dernière chance, aussi bien pour nous que pour les pouvoirs publics. De l'extérieur on a trop tendance à nous prendre pour des anarchistes ou des révolutionnaires. Ceci est complètement démenti par cette pétition apolitique et non violente, signée par autant d'habitants que de votants aux dernières cantonales », déclarait hier soir M. Armand Anquer.

L'entrevue dans le cabinet du préfet a duré 50 minutes. « Mais nous avons hésité constamment tourné en rond. Cela a été un dialogue de sourds, un cercle vicieux. Le préfet s'est toujours

retranché derrière les mots légal, démocratie, ont commenté les trois membres de la délégation de Plogoff. « On ne s'attendait pas à autre chose mais on voulait surtout le mettre au courant de la tension actuelle qui règne à Plogoff. Nous aurons fait le maximum pour le mettre en garde ».

Au cours de l'audience, outre la demande de retrait des forces de l'ordre et des mairies annexes, divers autres problèmes ont été évoqués. Les rondes nocturnes et les « risques » des gendarmes seraient en état de légitime défense ». La délégation de Plogoff a aussi évoqué l'arrestation et la condamnation de M. Coquet, sa-

Retrait des gendarmes du Petit Séminaire

Une lettre ouverte de deux cents Pontecroisiens à leur maire

PLOGOFF. — Les déclarations de M. Henri Bonthonneau, maire de Pont-Croix, publiées dans O.F. du 8 février, viennent de susciter une lettre ouverte de Pontecroisiens. Deux cents habitants de Pont-Croix ont apposé leur signature sur cette lettre, pour réclamer au maire et au conseil municipal le retrait immédiat des forces de gendarmerie cantonnées au Petit Séminaire.

« C'est une grave erreur de penser que le casernement des forces de gendarmerie à Pont-Croix ne pose aucun problème. Même s'ils restent discrets dans leurs échanges quotidiens, cette occupation imposante pèse lourd sur Pontecroisiens. Nous ne pouvons admettre votre analyse de la situation et accepter votre indifférence sans réagir. Invoquant votre âge, vous abdiquez vos responsabilités ; dans une période où chaque prise de

position est importante, vous ne pouvez vous dérober ni engager l'avenir de nos enfants. Notre silence serait ressenti par tous les Pontecroisiens comme une tacite adhésion à la présence de cet arsenal policier.

« Les plus sensibles à cette occupation sont nos enfants qui hésitent maintenant à passer devant le Petit Séminaire pour se rendre à l'école et font preuve dans leur comportement quotidien à la maison et en classe d'une tension préjudiciable à leur santé et à leur travail scolaire. Nous réclamons au maire et au conseil municipal de Pont-Croix le retrait immédiat des forces de gendarmerie ».

Et la lettre de conclure : « Nous ne voulons vivre libres et confiants en proposant à nos enfants d'autres façons de relever la tête qu'à chaque passage d'hélicoptère ».

CONSEIL MUNICIPAL DE PONT-CROIX. — Le maire, M. Bonthonneau, nous a précisé à la suite de notre compte rendu concernant les incidents de vendredi soir, que Mlle de Courchelles qui l'a interpellé n'est pas conseillère municipale et que de ce fait elle n'avait pas intervenu publiquement dans la réunion du conseil municipal.